

Dépêches

Analyses

Services

QUESTIONS À Jeudi 12 août 2010

«L'image d'ISS Aviation souffre de la grève à l'aéroport de Genève»

André Nauer, directeur général d'ISS Aviation suisse

Propos recueillis par Sandra Moro



Alors que la grève menée par le Syndicat des services publics et une partie des employés d'ISS Aviation se poursuit à l'Aéroport international de Genève, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi sera mandaté par François Longchamp, à la fois président du Conseil d'Etat et de l'aéroport, pour déterminer si la convention collective du nettoyage est applicable à l'entreprise. En attendant, le conflit social qui s'installe dans la durée ternit l'image d'ISS. Entretien avec André Nauer, directeur général pour la Suisse.

Le Temps: La grève dure depuis plus d'un mois. Que comptez-vous faire pour sortir du conflit?

André Nauer: Nous avons demandé aux employés de désigner une commission du personnel constituée de quatre personnes, afin de maintenir une communication directe entre nos salariés et la direction. Dans le cadre de cette grève, mais aussi de manière plus générale pour aborder toutes les questions qui pourraient se poser. Nous allons par ailleurs continuer à discuter avec les treize grévistes qui poursuivent leur action, pour tenter de trouver une solution.

- Pour l'heure toutes les tentatives de vous entendre ont échoué...

- Nous regrettons cette situation, mais nous ne pouvons pas accéder aux demandes des syndicats, qui sont financièrement irréalistes. Contrairement à ce qu'ils affirment, aucun salaire n'a baissé. Au contraire,

quelque 80 personnes sont augmentées. Sur nos 135 salariés, 35 sont des anciens de Swissair et bénéficient des conditions fixées par la CCT de Swissport. Leurs salaires restent inchangés. Cinquante-neuf autres, qui étaient payés à l'heure, ont été mensualisés et leurs salaires vont augmenter de 5% à 10%. Ils sont supérieurs de 6 à 11% à la CCT du nettoyage, tout comme les salaires des 20 employés qui restent payés à l'heure, car ils travaillent moins de 20 heures par semaine.

– Il est néanmoins difficilement justifiable que deux régimes salariaux différents soient appliqués à vos employés fixes effectuant le même travail.

– C'est pourtant l'avis du Tribunal des Prud'hommes qui vient de confirmer cette situation juridique, en vigueur depuis 1994. Et avant, cela n'avait jamais dérangé les syndicats. Nous avons préservé les acquis des anciens de Swissair, mais nous n'avons pas les moyens d'appliquer ces conditions à tous les employés. Cela nous plongerait dans les chiffres rouges.

– Quelles sont les conséquences de cette grève sur l'image d'ISS?

– L'image de l'entreprise en souffre, c'est certain. Des clients nous appellent pour nous demander des explications. Nous faisons en sorte de les informer sereinement.

Envoi d'article

Ecrire à l'auteur

SUISSE

L'offensive de Simonetta Sommaruga

Des tests de grossesse dans les distributeurs automatiques

Un parchemin revient du fond de l'Histoire via Internet

Le destin de Genève-Plage, si proche des urnes

Ludovic et Pierre Maudet, une complicité retrouvée

Terme recherché



MONDE

SUISSE

ECONOMIE & FINANCE

SPORTS

SCIENCES & TECHNOLOGIES

CULTURE

OPINIONS

Home | Contact | Abos

Vers le haut

LE TEMPS version **Mobile** | Classique
